



Retrouvez tous nos communiqués sur



[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)

Suivez nos actualités



@Ordre\_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 5 juillet 2022



## Présentation des feuilles de route des présidents du Conseil national et des Conseils centraux de l'Ordre des pharmaciens

### “Un Ordre connecté aux pharmaciens et aux patients”

Après avoir annoncé le 4 juillet la nouvelle constitution de son Conseil national, à l'issue d'un processus électoral global qui a duré six mois, l'Ordre national des pharmaciens et ses Présidents tiennent à partager leur programme pour les trois prochaines années de mandat. La présidente du Conseil national et les présidents des sept Conseils centraux, représentant tous les métiers de la pharmacie, ont ainsi présenté le 5 juillet au matin leurs feuilles de route respectives, basées sur un socle d'objectifs commun :

- La volonté de poursuivre l'évolution des missions des pharmaciens et de mieux faire connaître la diversité de tous les métiers de la chaîne pharmaceutique, pour répondre aux besoins des patients et de la société ;
- La nécessité de conserver un fort niveau d'engagement au service de la santé publique en France ;
- L'ambition de renforcer encore davantage les liens avec l'ensemble de l'écosystème de la santé.

A l'issue du processus électoral 2022, tous les conseillers ordinaires, par ailleurs en exercice, vont, au titre de leur mandat, œuvrer aux côtés de leurs confrères dans un objectif de protection et de valorisation de la santé publique. Le Conseil national, les sept Conseils centraux, les douze Conseils régionaux et les quatre délégations d'outre-mer, représentent en effet les différents métiers de la pharmacie tant au niveau local que national : une organisation permettant le traitement des enjeux de l'ensemble de la chaîne pharmaceutique au service de la population.

### Carine Wolf-Thal, réélue présidente du Conseil national : un projet collectif pour les pharmaciens et la santé publique

Réélue à la présidence du Conseil national, Carine Wolf-Thal a ainsi partagé ses ambitions pour la profession. Dans un contexte d'évolution du système de santé, plusieurs priorités doivent guider l'adaptation de l'exercice professionnel :

- **Conduire et accompagner l'évolution profonde des métiers à travers un exercice coordonné mais aussi une simplification du parcours de soins**, qui s'appuie sur la

#### CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Henri Maus  
[hmaus@ordre.pharmacien.fr](mailto:hmaus@ordre.pharmacien.fr) / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti  
[aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot

[romain.charpiot@comfluence.fr](mailto:romain.charpiot@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 98 27



présence et la proximité des pharmaciens sur les territoires grâce au maillage pharmaceutique

- **Renforcer la place du pharmacien dans la prévention** : en faisant de tous les pharmaciens des acteurs majeurs de la vaccination, en développant leur action dans le dépistage des maladies chroniques ou transmissibles et en menant une réflexion sur leur rôle en faveur du grand âge.
- **Œuvrer pour une démographie pharmaceutique permettant de répondre aux enjeux de santé** en agissant sur les politiques de formation initiale et de recrutement des pharmaciens
- **Veiller à la nécessaire montée en compétence des pharmaciens** au regard de l'évolution des métiers, grâce à la formation initiale et continue et à la certification
- **Soutenir le développement du numérique et de l'intelligence artificielle**, par une participation active au "Ségur du numérique" et l'introduction du Dossier Pharmaceutique dans Mon Espace Santé, en tant qu'outil incontournable de partage de données de santé
- **Prendre la mesure du contexte européen et mondial**, en anticipant tout particulièrement la directive médicament et en contribuant aux travaux internationaux de lutte contre les ruptures d'approvisionnement
- **Veiller à l'impact environnemental de la profession** et tendre vers un exercice « décarboné » de nos métiers, en menant notamment une réflexion en faveur d'une consommation raisonnée des produits de santé et une politique adaptée de gestion des déchets
- **Promouvoir les projets de la profession** lors des prochains travaux parlementaires

Pour asseoir ces évolutions, il est nécessaire de garantir les fondamentaux qui guident la profession, à savoir :

- **Préserver l'indépendance professionnelle** dans le contexte de transformation du système de santé
- **Maintenir les valeurs déontologiques à un haut niveau**, et avant toute chose obtenir la publication d'un code de déontologie actualisé avant la fin de l'année 2022
- **Veiller à la sécurité du patient grâce à la solidité de la chaîne pharmaceutique et au maintien du monopole pharmaceutique**
- **Tendre toujours davantage vers un Ordre exemplaire** poursuivant ses actions de conformité à ses missions légales
- **Mener des actions de sensibilisation pour éviter les discriminations et violences sexistes dans la profession**

*“Je porte l'ambition d'un Ordre pleinement connecté aux pharmaciens et aux patients. Les pharmaciens ont aujourd'hui une place prépondérante dans le système de santé et il est donc essentiel de conforter leur rôle stratégique tout au long de la chaîne pharmaceutique. Maintenant, il convient de regarder plus loin en donnant un cap clair à la profession, dont la diversité des actions gagnerait à être mieux connue. Biologie médicale, industrie, distribution en gros, officine, établissement de santé : autant de filières dans lesquelles les pharmaciens apportent leur expertise et leur complémentarité. Au cours de ce nouveau mandat, je continuerai à porter la voix d'une profession indépendante et rompue aux enjeux du numérique. Une profession qui dispose de*

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**  
Henri Maus  
[hmaus@ordre.pharmacien.fr](mailto:hmaus@ordre.pharmacien.fr) / Tél : 01 56 21 35 90

## Comfluence

Aurélien Flaugnatti  
[aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 02 05

## Romain Charpiot

[romain.charpiot@comfluence.fr](mailto:romain.charpiot@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 98 27



*toutes les compétences pour répondre aux grands défis de santé publique que sont, entre autres, la prévention, l'environnement, le vieillissement de la population ou encore l'approvisionnement mondial en produits de santé.”*

Diplômée en 1991 de la faculté de Châtenay-Malabry, Carine Wolf-Thal a acquis une expérience transverse de la pharmacie : d'abord au sein d'un laboratoire de recherche en biologie à Londres, suivie de 10 ans dans l'industrie à un poste de responsable européen de développement clinique pour un laboratoire international, pour ensuite devenir titulaire d'officine en 2007 à Rouen.

Après avoir présidé le Conseil régional de Haute Normandie de 2012 à 2015, elle a été élue membre du Conseil national (de 2015 à 2017) et a ainsi participé à de nombreux travaux de réflexion sur les métiers de la pharmacie à l'échelle nationale et européenne en tant que référente de l'exercice professionnel. Éluë pour la première fois en 2017 présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, elle s'engage pour l'évolution de la profession de pharmacien, et est à l'initiative de la mise en place de la démarche qualité à l'officine, en collaboration avec les représentants du métier. Elle a également été particulièrement impliquée dans le déploiement de la vaccination par les pharmaciens. Depuis le début de la crise sanitaire, elle est mobilisée pour accompagner les autorités et les pharmaciens dans la lutte contre la propagation de la Covid-19.

## Feuilles de route des présidents des Conseils centraux de l'Ordre des pharmaciens

### > Section A, Pharmaciens titulaires d'officine :

**Bruno MALEINE**, Président du Conseil central A [élu le 9 juin 2022](#), a exprimé la forte volonté d'axer son mandat sur l'évolution des missions des pharmaciens d'officine et de la qualité des pratiques :

- Poursuivre le projet de la démarche qualité à l'officine, porté par l'ensemble de la profession, afin de convaincre tous les officinaux d'améliorer sans cesse leurs pratiques, et pour cela, faire connaître les outils qui sont déjà à leur disposition sur le [site](#) de la démarche.
- Accompagner les confrères face aux défis de la démographie pharmaceutique, pour maintenir le personnel qualifié au sein des officines et assurer le service sécurisé et efficace que les patients sont en droit d'attendre.
- Apporter à tous nos confrères l'aide nécessaire pour appréhender les nouvelles technologies. La pharmacie qui a été l'une des premières professions à utiliser les outils informatiques est plus qu'en capacité de poursuivre sa mue technologique.
- Pour susciter des vocations dès l'entrée en faculté, démontrer aux étudiants qui choisissent les études de santé combien le métier de pharmacien d'officine est varié. Accompagner encore davantage les futurs pharmaciens pour appréhender le métier qui sera le leur demain. Ils devront relever le défi de déployer de nouvelles missions au service de la santé publique.

*“Pour susciter des vocations dès l'entrée en faculté, je souhaite démontrer aux étudiants qui choisissent les études de santé combien le métier de pharmacien d'officine est varié. J'aimerais encore davantage accompagner les futurs pharmaciens pour appréhender le métier qui sera le leur demain. Ils devront relever le défi de déployer de nouvelles missions au service de la santé publique,*

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**  
Henri Maus  
[hmaus@ordre.pharmacien.fr](mailto:hmaus@ordre.pharmacien.fr) / Tél : 01 56 21 35 90

**Comfluence**  
Aurélien Flaugnatti  
[aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot  
[romain.charpiot@comfluence.fr](mailto:romain.charpiot@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 98 27



*très bien accueillies par les patients. Nous avons une vraie force, notre proximité, grâce au maillage territorial qui a été un véritable catalyseur de santé publique ces deux dernières années.”*

Diplômé en 1997 de la faculté de Châtenay-Malabry, Bruno Maleine s’est rapidement installé en région parisienne, à Villiers-sur-Marne dans le Val de Marne (94) où il exerce depuis 22 ans au sein d’une officine de quartier. Il est élu pour la première fois au Conseil régional de l’Ordre des pharmaciens d’Île-de-France en 2009 et en devient le Vice-Président en 2012, puis Président en 2019. Il est réélu en 2022 à cette fonction, et devient président du Conseil central A à 50 ans.

## > Section B, pharmaciens de l’industrie :

**Stéphane SIMON**, [élu le 17 juin 2022](#) président du Conseil central B, compte notamment porter le rôle des pharmaciens de l’industrie dans le système de santé et le parcours du médicament, dans un contexte européen :

- La révision de la réglementation européenne qui pourrait menacer le modèle de Pharmacien Responsable (PR). Il existe par ailleurs de nombreuses incertitudes liées à la mondialisation, à la place des PR dans les groupes pharmaceutiques et leur formatage parfois excessif.
- Alors que la crise sanitaire a largement fait bouger les lignes, les pharmaciens de l’industrie sont aussi exposés durablement à des enjeux majeurs comme les pénuries, en particulier dans le contexte de guerre en Europe, la voix grandissante et légitime des patients, et le recours accru à la sous-traitance.
- Faire face à l’aggravation de la crise à l’hôpital, aux défis de développement de nouvelles technologies d’intelligence artificielle dans la pharmacie, des médicaments de thérapie innovante (ATMP, *Advanced Therapy Medicinal Products*), de la digitalisation progressive de toutes les activités, des actes pharmaceutiques, ainsi que la progression inexorable du virtuel.

*“Exercer comme pharmacien industriel, c’est négocier une crête, cheminer sur une arête : cette ligne formée par la rencontre de deux faces, l’impératif de la santé publique et l’exigence de performance économique de nos laboratoires qui inventent et produisent des médicaments pour les patients. Etre conseiller ordinal, c’est être très impliqué au quotidien dans l’accompagnement des pharmaciens industriels qui doivent pouvoir appliquer le code de déontologie en toute indépendance.”*

Fort de 28 ans d’expertise dans l’industrie pharmaceutique dans tous les types d’organisations, toujours en responsabilités sur les fonctions GxP (Bonnes Pratiques), et après 28 années continues d’inscription à l’Ordre national des pharmaciens. Stéphane Simon est actuellement Vice-Président Global Regulatory en charge de l’Europe pour Ipsen. Passionné par le secteur, il est convaincu de la noblesse de la profession.

Élu depuis 2007, il a été depuis 2019 vice-président d’un conseil central B modernisé, connecté et productif.

## > Section C, représentant les pharmaciens de la distribution en gros :

**Laure BRENAS**, [réélue le 22 juin 2022](#) présidente du conseil central C, entend accompagner les évolutions des métiers de la distribution en gros (grossistes-répartiteurs et dépositaires) dans un contexte de digitalisation notamment :

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l’Ordre des pharmaciens**  
Henri Maus  
[hmaus@ordre.pharmacien.fr](mailto:hmaus@ordre.pharmacien.fr) / Tél : 01 56 21 35 90

### Comfluence

Aurélien Flaugnatti  
[aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 02 05

### Romain Charpiot

[romain.charpiot@comfluence.fr](mailto:romain.charpiot@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 98 27



- La Directive Médicaments et son impact sur les Bonnes Pratiques de Distribution en Gros.
- L'évolution des études de pharmacie, la formation continue et la re-certification des pharmaciens de la distribution. Faire valoir la qualité des pratiques actuelles et défendre l'unicité du diplôme de pharmacien.
- L'évolution du DP-Ruptures et du DP-Rappels afin d'automatiser les informations et alertes à destination des grossistes répartiteurs.
- La généralisation d'un annuaire dématérialisé des destinataires.
- La présence et la permanence pharmaceutique au sein des établissements de distribution.
- La promotion du développement durable au sein de l'ordre et des métiers, par l'adaptation des pratiques quotidiennes, dont la digitalisation.

*“Être un pharmacien de la distribution en gros implique de ne jamais s'ennuyer ! La diversité de nos métiers, son positionnement au centre de la chaîne pharmaceutique entraîne des interactions avec tous les acteurs de la santé, que ce soit les laboratoires fabricants ou exploitants de médicaments, les officines, les établissements de soins et les biologistes. Notre mission d'assurer la mise à disposition du bon produit, au bon endroit, au bon moment, tout en garantissant la traçabilité et la qualité est un challenge de tous les jours que nous sommes heureux d'accomplir. Venez nous rejoindre !”*

Diplômée de la faculté de Clermont-Ferrand en 1989, après une expérience dans l'industrie pharmaceutique, Laure Brenas a rapidement rejoint la distribution en gros en intégrant le dépositaire CSP, au sein duquel elle exerce son activité de pharmacien depuis 32 ans. Elle y a occupé différents postes : direction du laboratoire de contrôle qualité en tant que pharmacien délégué, puis direction de l'assurance qualité et du service client en tant que PRI, responsable des affaires pharmaceutiques et enfin pharmacien responsable. En 2009, Laure Brenas prend la présidence de la société CSP et assure l'intérim de la responsabilité pharmaceutique. Depuis 2020, elle occupe le poste de directeur affaires pharmaceutiques et personne qualifiée du groupe européen Walden.

Fortement engagée au sein de la profession, elle est élue pour la première fois à l'Ordre en 2003, assume la vice-présidence de la section C en 2015, et en devient la présidente en 2019 puis en 2022.

#### **> Section D, représentant les pharmaciens adjoints d'officine et autres exercices :**

**Jérôme PARESYS-BARBIER**, réélu Président du Conseil central D [le 20 juin 2022](#), porte une attention toute particulière à la proximité territoriale des conseillers ordinaires avec les pharmaciens :

- Amplifier le rôle d'élus et asseoir les missions ordinaires auprès des confrères, afin qu'ils identifient la section comme un interlocuteur privilégié pour mener à bien leur exercice professionnel. Les conseillers ordinaires ont un devoir d'accompagnement, notamment en cas de non-respect de leur indépendance professionnelle.
- Répondre aux besoins croissants des adjoints dans les officines qui peinent à recruter des collaborateurs.
- Proposer une « grande enquête » devant répondre à la question : « Quelles sont les attentes des adjoints ? », ces derniers correspondant aujourd'hui à 38 % du nombre total des inscrits à l'Ordre.
- Positionner les conseillers ordinaires locaux comme des interlocuteurs incontournables des autorités de santé à l'échelle régionale (facultés, ARS, URPS...), en étroite collaboration avec les conseils régionaux de la section A.

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**  
Henri Maus  
[hmaus@ordre.pharmacien.fr](mailto:hmaus@ordre.pharmacien.fr) / Tél : 01 56 21 35 90

### Comfluence

Aurélien Flaugnatti  
[aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 02 05

### Romain Charpiot

[romain.charpiot@comfluence.fr](mailto:romain.charpiot@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 98 27



- Rendre plus visibles les actions de la section via notamment une présence renforcée sur les réseaux sociaux, (page LinkedIn dédiée), des vidéos, la poursuite des web conférences, des rencontres en région d'un autre genre, au plus près des confrères : « La section D vient chez VOUS ».

*“Notre section D a de nombreux défis à relever pour les 3 ans à venir, comme celui de retourner sur le terrain auprès de nos confrères pour rendre plus visible et plus concrète l'action de nos élus à leurs côtés, accroître la proximité et le dialogue pour renforcer la confiance en notre institution qui les accompagne tout au long de leur parcours et répondre ainsi au mieux aux attentes de nos inscrits.”*

Pharmacien d'officine depuis plus de trente ans, Jérôme Parésys-Barbier est conseiller ordinal depuis 1997. En 2001, il devient président de la section D. Il a été reconduit dans cette fonction jusqu'à aujourd'hui.

## **> Section E, représentant les pharmaciens des départements et collectivités d'outre-mer :**

**Brigitte BERTHELOT-LEBLANC**, réélue présidente du Conseil central E [le 7 juin 2022](#), a à cœur de faire valoir les spécificités ultra-marines de tous les métiers dans les discussions en lien avec la pharmacie :

- Après la crise sanitaire traversée, il est primordial de renouer les liens physiques entre les pharmaciens et l'Ordre : en plus des réunions entre les confrères des délégations, le Conseil central E reprendra l'organisation de sessions décentralisées. Les rencontres programmées à l'occasion de ces déplacements sont des moments privilégiés pour recueillir les difficultés du terrain et porter au mieux les spécificités de l'exercice ultra-marin. C'est aussi l'occasion d'informer directement les confrères sur les travaux de l'Ordre et l'actualité d'une profession en pleine évolution.
- Les difficultés de recrutement que rencontrent aujourd'hui les confrères, n'épargnent pas l'Outre-Mer et constituent un véritable enjeu pour la profession.
- La section E devra aussi continuer à alerter sur les difficultés d'approvisionnement qui sont un sujet essentiel pour la préservation de la santé publique dans ces territoires.
- Elle suivra également attentivement les projets de création d'une délégation ordinale à Mayotte et de refonte des collèges métiers qui permettront une meilleure représentation des pharmaciens.

*“Après la crise que nous venons de traverser, il est primordial de renouer les liens entre les pharmaciens et l'Ordre afin que les remontées du terrain permettent à l'Ordre de porter au mieux les enjeux spécifiques à l'exercice en outre-mer.”*

Brigitte Berthelot-Leblanc est originaire de la Guadeloupe. Elle a obtenu son diplôme de pharmacie en 1994, à la faculté de Châtenay-Malabry, puis un DEA de dermo-cosmétique. Elle a débuté sa carrière en tant qu'ingénieur de recherche (RAD) au sein d'un laboratoire. Elle exerce son métier de pharmacien

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**  
Henri Maus  
[hmaus@ordre.pharmacien.fr](mailto:hmaus@ordre.pharmacien.fr) / Tél : 01 56 21 35 90

## Comfluence

Aurélien Flaugnatti  
[aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 02 05

## Romain Charpiot

[romain.charpiot@comfluence.fr](mailto:romain.charpiot@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 98 27



titulaire d'officine depuis 1996. Conseiller ordinal depuis 2003, elle est présidente du conseil central de la section E depuis 2015.

## > Section G, représentant les pharmaciens biologistes médicaux :

**Philippe PIET**, président du conseil central G [réélu le 15 juin 2022](#), souhaite mettre en lumière la multiplicité des compétences des biologistes médicaux, que le système de santé pourrait davantage exploiter dans le contexte sensible d'accès aux soins :

- Poursuivre les travaux concernant les missions du biologiste médical avec l'ensemble des organisations représentant la biologie médicale. L'objectif est de définir et détailler les missions du biologiste médical dans toutes ses activités et dans le parcours de soin puis porter ensemble ce rôle d'utilité publique auprès des instances. Ce travail pourrait entre autres aboutir à la création d'un statut de biologiste médical référent de patient, à la reconnaissance de l'acte intellectuel du biologiste médical ou encore à une reconnaissance effective du rôle des biologistes médicaux dans les travaux autour du « Ségur du numérique en santé », à l'inter-professionnalité, à la télémédecine et le télé-soin, à la possibilité de prescrire, à la création d'un entretien biologique, ou encore à la supervision biologique de tout ce qui concerne les signaux biologiques.
- Actuellement de 7000 environ, l'effectif des pharmaciens biologistes médicaux subit chaque année une perte nette de 100 qui va s'accroître exponentiellement étant donné la pyramide des âges. La démographie des pharmaciens biologistes est ainsi un des enjeux critiques de ce mandat.
- L'efficacité du parcours de soin s'appuie sur le principe « la bonne personne au bon endroit, au bon moment ». "L'endroit" et le "moment" dépendent de la mise en œuvre par les pouvoirs publics, et en particulier par les ARS, des SROS (schémas régionaux d'organisation des soins) de biologie médicale.

*“Au cours de leurs neuf années d'études intégrant un concours d'internat exigeant, les pharmaciens biologistes médicaux acquièrent des compétences de haut niveau non seulement en technique mais également en physiopathologie et sémiologie clinique. Cette large compétence devrait être davantage utilisée à l'hôpital comme en ville, d'autant plus dans un contexte d'offre de soin en situation critique. Il faut utiliser les pharmaciens biologistes médicaux dans toute leur compétence !”*

Philippe Piet a obtenu le DES de biologie médicale en 1992. Il est associé depuis 1993 dans un laboratoire à Sarlat, puis à Terrasson en Dordogne, dans lequel il exerce toujours, au sein d'une SEL de Périgueux. Il a exercé un mandat de conseiller ordinal de 2012 à 2015 et de président de la section G de 2015 à 2017 puis de 2019 à 2022.

## > Section H, représentant les pharmaciens des établissements de santé ou médico-sociaux et des services d'incendie et de secours :

**Patrick RAMBOURG**, qui a été [réélu le 23 juin 2022](#) président du Conseil central H, entend accompagner les pharmaciens hospitaliers dans l'élargissement de leurs missions et dans le renforcement des interactions entre la ville et l'hôpital :

- Augmenter le nombre d'internes en pharmacie hospitalière au concours

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**  
Henri Maus  
[hmaus@ordre.pharmacien.fr](mailto:hmaus@ordre.pharmacien.fr) / Tél : 01 56 21 35 90

**Comfluence**  
Aurélien Flaugnatti  
[aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot  
[romain.charpiot@comfluence.fr](mailto:romain.charpiot@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 98 27



- Accompagner les étudiants en pharmacie tout au long de leur cursus (5e AHU, interne, Dr junior) et participer à la réflexion sur les réformes des études pharmaceutiques
- Actualiser de façon permanente le référentiel d'évaluation PUI
- Rénover les bonnes pratiques de pharmacie hospitalière
- Pouvoir regrouper certaines activités dites de production (préparations, PDA, stérilisation) tout en maintenant les activités de proximité dans les établissements (dispensation, pharmacie clinique)
- Permettre aux équipes pharmaceutiques de s'organiser dans un cadre rénové de délégation et d'habilitation tout en maintenant la présence pharmaceutique obligatoire
- Faciliter les coopérations entre les établissements et les relations hôpital / ville, notamment avec les pharmaciens d'officine
- Accentuer l'optimisation des systèmes d'information (dossier patient informatisé, interopérabilité entre applications, sérialisation, DP...)

*“Les objectifs de ce second mandat s’inscrivent dans la continuité du précédent qui a déjà vu certaines réalisations se concrétiser comme l’édition de la nouvelle version du référentiel d’évaluation des PUI, l’organisation de webconférences et d’une FAQ, l’intégration dans l’article L. 5126-1 du CSP de la possibilité de renouveler et d’adapter les prescriptions ainsi que de vacciner... La défense des valeurs déontologiques et de l’indépendance professionnelle continuent à nous préoccuper tout autant”.*

Patrick Rambourg est titulaire d'un doctorat en sciences pharmaceutiques. Il a exercé en tant que pharmacien hospitalier au CHU de Reims, puis de Montpellier et maintenant de Lille.

Au cours de sa carrière, il s'est investi dans de nombreux domaines et associations (enseignant à l'Université de Reims, vice-président d'un syndicat de pharmaciens hospitaliers, président de l'EAHP [European Association of Hospital Pharmacists], président de la commission de la pharmacopée française, pharmacien commandant de sapeur-pompier, organisateur de congrès de pharmacie hospitalière...). Il a été élu pour la première fois conseiller ordinal de la section H en 2007 et en est le président depuis 2019.

**Retrouvez tous les résultats des élections ordinales sur le site de l'Ordre :**  
<https://www.ordre.pharmacien.fr/Qui-sommes-nous/Elections-ordinales-2022/Tout-savoir-sur-les-elections-ordinales>

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**  
Henri Maus  
[hmaus@ordre.pharmacien.fr](mailto:hmaus@ordre.pharmacien.fr) / Tél : 01 56 21 35 90

## Comfluence

Aurélien Flaugnatti  
[aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 02 05

## Romain Charpiot

[romain.charpiot@comfluence.fr](mailto:romain.charpiot@comfluence.fr) / Tél : 01 40 07 98 27